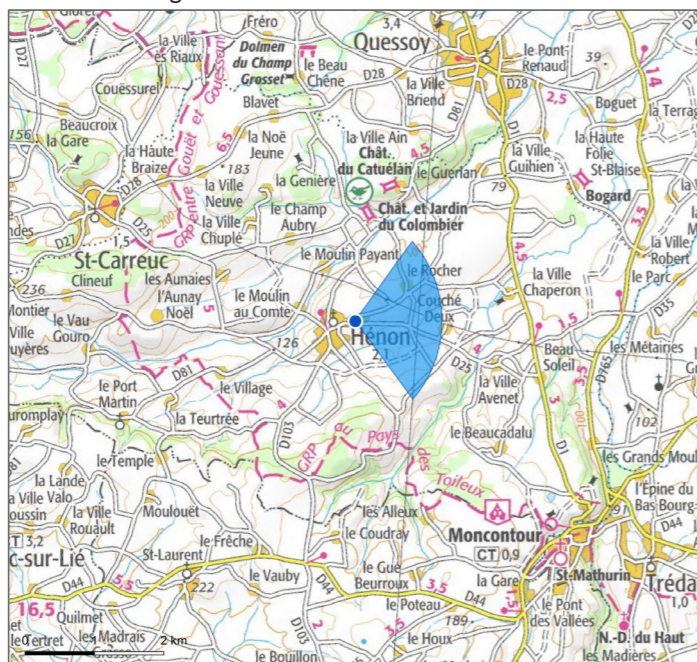




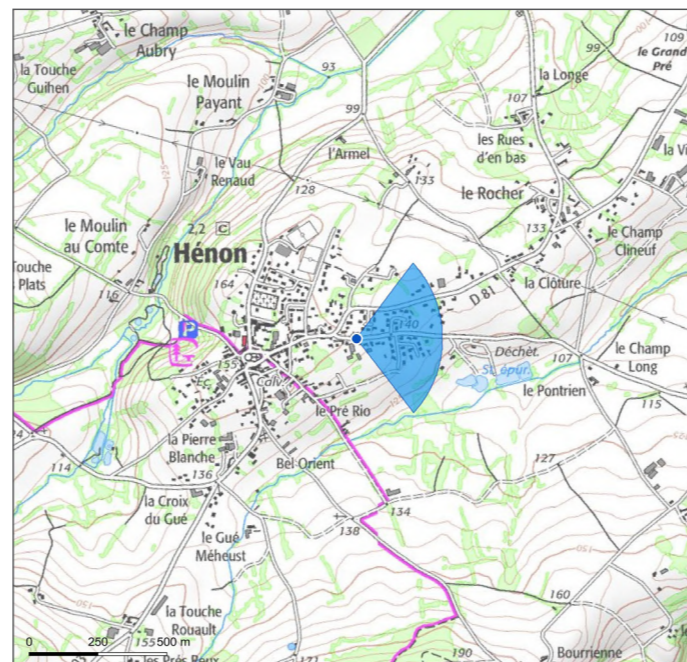
Photomontage n°30 : Hénon - rue d'Aval

Localisation du point de vue

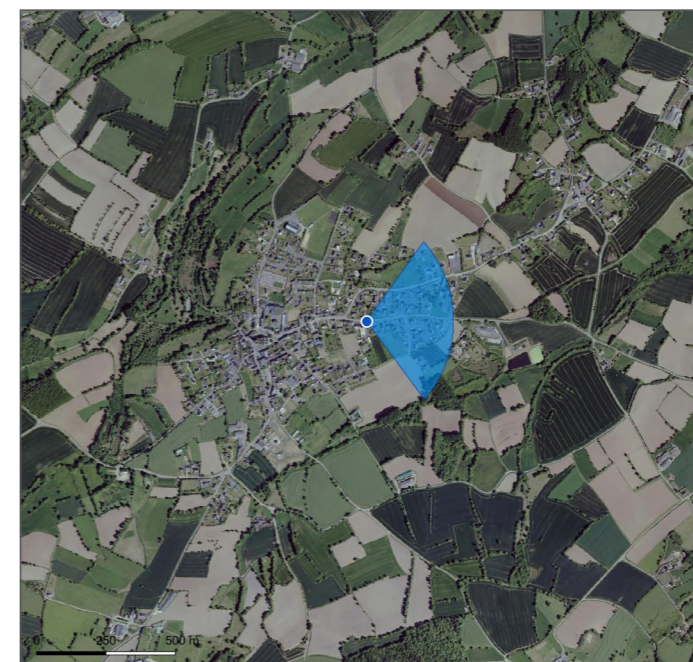
Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D
Longueur focale : 45mm eq.
Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 24/06/2020
Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) :
 279 923,41 ; 6 824 638,61
Distance (km) à l'éolienne la plus proche : 6,51

Impact paysager



Commentaire

Le bourg d'Hénon (2242 hab. en 2017) se situe à l'ouest de Bréhand au sud de Quessoy. Installé à une altitude de plus de 150 m, il domine le paysage des contreforts du Massifs du Méné. Toutefois, la densité du bocage et les nombreuses structures végétales présentes sur les ondulations du relief limitent les vues dégagées. Ainsi, il faut prendre du recul et de la hauteur pour que quelques «fenêtres» s'ouvrent vers l'ouest, en direction du projet. La sensibilité est modérée vis-à-vis du projet de parc éolien.

Depuis ce point de vue situé rue d'Aval, les 3 éoliennes du projet du Ruisseau de Margot se trouvent à la marge de la fenêtre de vue qui s'ouvre, dans l'axe de la rue, vers le paysage du Penthièvre, à une distance de 6,5 km. En partie masquées par les structures végétales jardinées des premiers-plans, les éoliennes n'ont qu'un faible effet de point d'appel visuel, du fait de leur éloignement et de leur faible emprise horizontale dans le champ de vision.

Dans ce champ de vision, le motif éolien est déjà présent, avec, à une distance de plus de 19,3 km dans l'axe de la rue d'Aval, les parcs éoliens de Bel Air, Coatjégu et Plestan 2. Les autres parcs éoliens du contexte sont masqués par le relief et les structures végétales et bâties. Compte-tenu de cet éloignement, il n'y a pas d'effet de cumul défavorable entre les deux ensembles d'éoliennes.

L'impact du projet du Ruisseau de Margot est faible depuis ce point de vue.

Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°



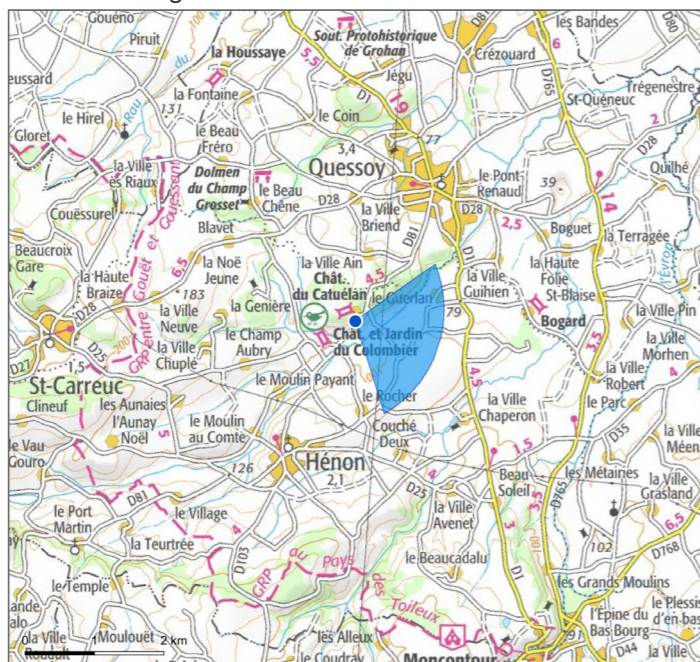




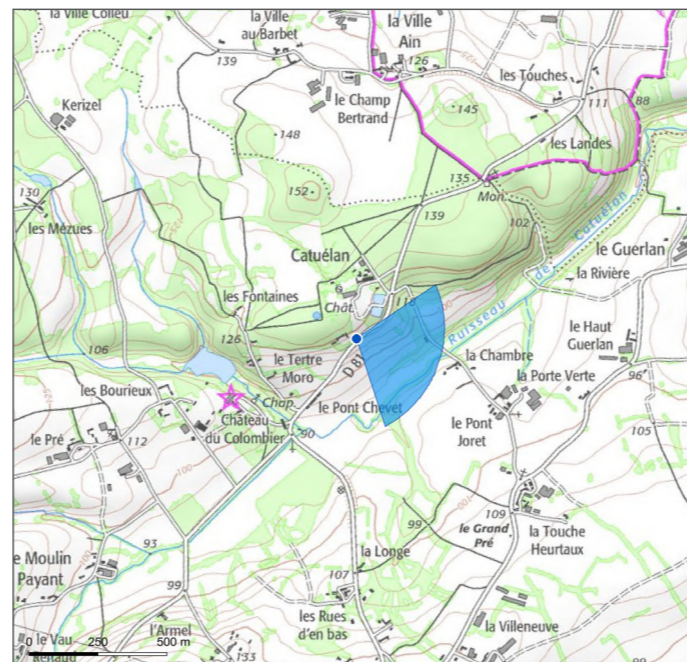
Photomontage n°31 : Hénon - Château de Catuélan

Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

- Appareil photo :** Canon EOS 77D
- Longueur focale :** 45mm eq.
- Assemblage panoramique :** cylindrique
- Date de prise de vue :** 25/06/2020
- Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) :** 280 570,94 ; 6 826 445,26
- Distance (km) à l'éolienne la plus proche :** 6,26

Commentaire

Sur le territoire communal d'Hénon, le Château de Catuelan fut édifié au 18ème siècle. Cet édifice inscrit au titre des Monuments Historiques se caractérise notamment par un parc en terrasse qui domine la campagne Hénonnaise. Les éléments protégés sont les façades et toitures, la porte à fronton et pilastre, les terrasses, le sol de la cour et les douves.

La vue qui s'ouvre dans la perspective nord->sud est très large, et s'étend jusqu'aux reliefs du Massif du Méné. Depuis la D81 qui longe le sud de la propriété, en contre-bas de la terrasse, s'ouvre le même large champ de vision dans lequel se situe le projet. La sensibilité est modérée vis-à-vis du projet de parc éolien.

Impact paysager



Depuis ce point de vue situé sur la D81 en contre-bas de la terrasse du château, le parc éolien du Ruisseau de Margot se trouve à une distance d'un peu plus de 6,2 km, sur la partie gauche du très large panorama. Les structures végétales bocagères masquent une partie des mâts ; seuls les rotors sont visibles, dans un très court angle de vue. Compte tenu de l'éloignement et de la faible empreinte du projet, il n'y a pas d'effet de prégnance ni de concurrence visuelle avec les autres éléments de paysages visibles.

Dans ce champ de vision, le motif éolien est déjà très ponctuellement présent, avec, à une distance de plus de 12,5 km, le parc éolien de Trébry ; les autres parcs éoliens du contexte sont, pour tout ou partie, masqués par le relief et la végétation. Compte-tenu de cet éloignement, il n'y a pas d'effet de cumul défavorable entre les deux ensembles d'éoliennes.

L'impact du projet du Ruisseau de Margot est faible depuis ce point de vue.

Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°



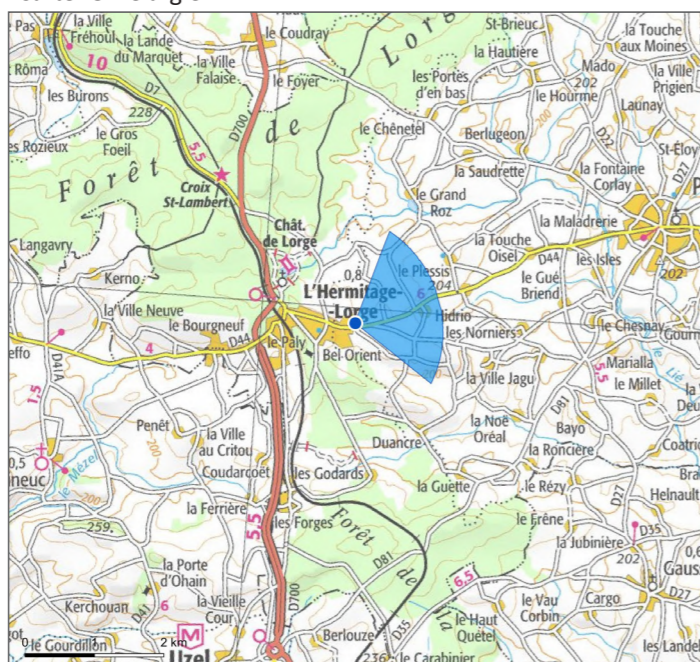




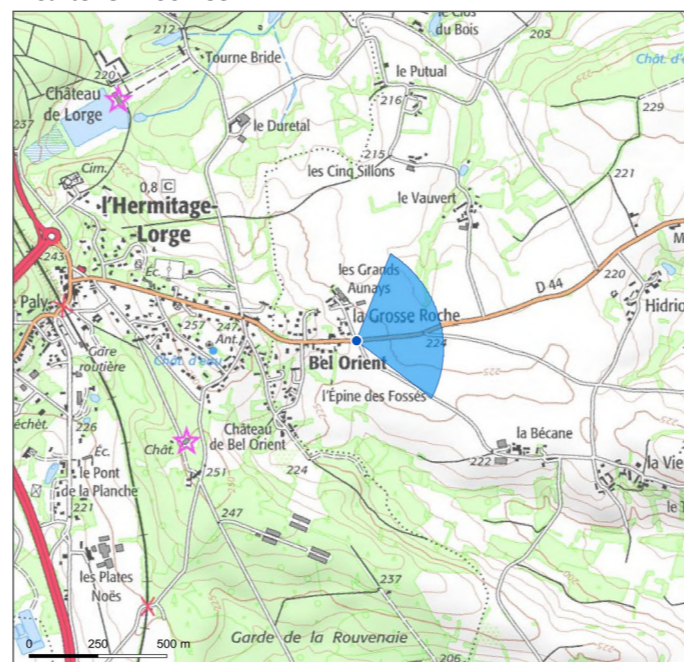
Photomontage n°32 : L'Hermitage-Lorge - D44

Localisation du point de vue

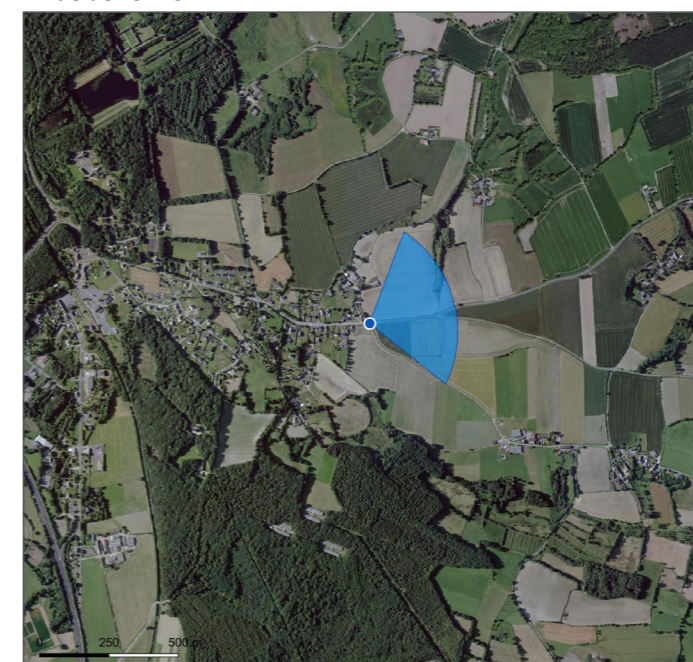
Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D
 Longueur focale : 45mm eq.
 Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 24/06/2020
 Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) :
 269 413,34 ; 6 819 258,77
 Distance (km) à l'éolienne la plus proche : 17,71

Impact paysager



Commentaire

Le bourg de L'Hermitage-Lorge se situe à la limite sud-ouest de l'aire d'étude éloignée, dans l'ensemble paysager des contreforts escarpés du Méné. Alors que cet ensemble de collines forme une longue crête qui ondule dans un axe nord-ouest/sud-est, et qui culmine à plus de 200 m d'altitude, les vues dégagées sur le Penthivèvre, vers le nord-est, sont assez limitées. Les zones depuis lesquelles le projet serait potentiellement visible se situent principalement à la limite sud-ouest de l'aire d'étude éloignée, correspondant à l'ensemble de points hauts dominant la large vallée du Lié et empruntés par l'itinéraire de la D700 ; c'est le cas de L'Hermitage-Lorge. A une altitude de plus de 250 m, il existe quelques vues panoramiques et profondes vers le Massif du Méné, notamment à la sortie est du bourg sur la D44. La sensibilité est faible vis-à-vis du projet de parc éolien en raison du contexte boisé.

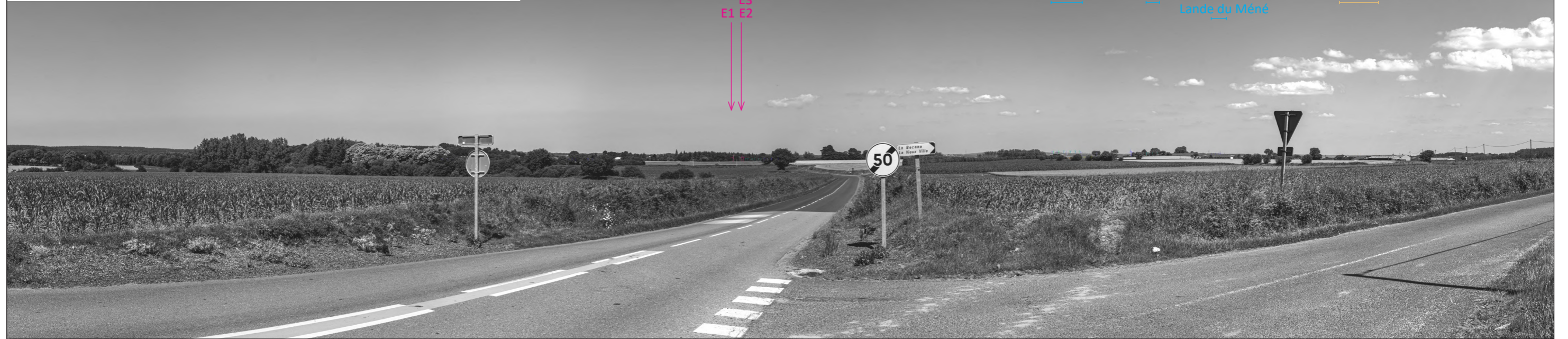
Depuis ce point de vue les trois éoliennes du projet du Ruisseau de Margot, distantes de 17,7 km, sont entièrement masquées par l'horizon boisé.

Le projet du Ruisseau de Margot n'a pas d'impact depuis ce point de vue.

Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°





